

Lafontaine Langford

ARCHITECTES

3 décembre 2018

Richard Lafontaine, architecte à Montréal
Résident de la Communauté Milton-Parc, au pied de la montagne
Présentation en tant que citoyen

Membre de DOCOMOMO Québec (DQ), trésorier pendant 10 ans de l'organisation – description de DQ.

La voie Camillien-Houde, un des mauvais coups en urbanisme et en paysage de ma chère modernité à Montréal, si ce n'est au Québec .

Il faut remplacer le caractère et les équipements autoroutiers de ce trajet pour trouver un aspect, un parcours plus appropriés pour un parc de ce calibre, une conception d'Olmsted, un des créateurs les plus importants de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle sur la Côte Est, toutes disciplines confondues.

La présentation touche aux volets suivants :

- Circulation de transit
- Partage de la route
- Chemin de parc
- Stationnement
- Nouveaux aménagements
- Éléments de paysage
- Patrimoine
- Environnement

Intersection Mont-Royal/Camillien-Houde :

- La reconfigurer en une intersection sans bretelle d'accès
- Trottoirs de chaque côté des deux rues à l'intersection et branchement de la piste cyclable avec des pistes en place sur Mont-Royal

Voie Camillien-Houde entre le boul. Mont-Royal et l'intersection stationnement de la maison Smith/entrée du cimetière Mont-Royal :

- Piste cyclable en site propre ; trottoirs de chaque côté - en ce moment il n'y en a pas du tout, sauf à la hauteur du belvédère, du côté nord, on marche dans l'accotement ; il y a environ 15m de large en ce moment et on en a besoin de 7 pour deux voies
- Remplacer les garde-fous en béton et métalliques et les clôtures *Frost* pour des dispositifs avec un design à la hauteur de la qualité du parc, et de caractère non-autoroutier
- Plus d'accès piétons au parc, de part et d'autre de la voie

Chemin Remembrance entre l'intersection stationnement de la maison Smith/entrée du cimetière Mont-Royal et le lac aux Castors :

- Conserver seulement l'emprise des deux voies direction Ouest
- Supprimer les deux voies actuelles direction Est
- Végétaliser les espaces libérés et le greffer au parc, de même que les terre-pleins actuels
- Piste cyclable en site propre et trottoirs des deux côtés du chemin

- Reconfiguration du stationnement Smith et de son accès ; végétaliser les espaces libérés et les greffer au parc ; trottoirs le long de l'accès et au périmètre du stationnement
- Reconfiguration du stationnement du lac des Castors, de son accès et celui des services municipaux ; végétaliser les espaces libérés et les greffer au parc ; trottoirs le long de l'accès et au périmètre du stationnement
- Dos d'âne à intervalles réguliers ; arrêts à l'intersection Smith/cimetière, à l'écurie du SPVM et à au moins un autre endroit sur le tronçon, pour les piétons

Chemin Remembrance entre le lac aux Castors et l'intersection avec Côte-des-Neiges :

- Conserver seulement l'emprise des deux voies direction Ouest
- Supprimer les deux voies actuelles direction Est
- Végétaliser les espaces libérés et le greffer au parc, de même que le terre-plein actuel
- Piste cyclable en site propre et trottoirs des deux côtés du chemin – en ce moment il y en a seulement un du côté Nord de la voie direction Ouest
- Dos d'âne à intervalles réguliers ; arrêts au lac des Castors et à au moins deux autres endroits sur le tronçon, pour les piétons

Intersection Côte-des-Neiges / Remembrance :

- Supprimer l'échangeur autoroutier
- Refaire l'intersection au sol, sans bretelle d'accès
- Végétaliser les espaces libérés et les greffer au parc
- Piste cyclable en site propre ; trottoirs de chaque côté de Remembrance et Côte-des-Neiges

Partout sur le trajet :

- 30 km/h maximum, nous sommes dans un parc
- Surveillance radar
- Faire le ménage dans les panneaux de rue, qui sont contradictoires

L'interdiction de la circulation de transit peut être remise en vigueur mais je suis persuadé qu'avec ces modifications cette circulation va disparaître d'elle-même.

L'ajout de ces milliers de mètres carrés le long du flanc nord du parc peut être conjugué avec celui de milliers de mètres carrés sur le flanc Sud, avec la végétalisation des anciens stationnements de l'hôpital Royal Victoria, une très belle opération environnementale, paysagère et patrimoniale.